Appel à projets LIFE 2025

Soumission : 23 septembre 2025
Durée : Ça dépend de l'appel
Porteur(s) : ASBL | Centre de Recherche | Centre de Recherche Agréé | Entreprise | Haute Ecole

Objectifs

Le programme LIFE est un instrument financier de la Commission européenne, dédié au soutien de projets innovants, privés ou publics, dans les domaines de l'environnement et du climat.

Une attention particulière sera accordée aux projets qui :

- Protègent, conservent et restaurent la faune, la flore et les espaces naturels européens ;
- Encouragent les comportements de réduction, de réutilisation et de recyclage auprès des citoyens et des entreprises ;
- Favorisent une économie durable, prospère et compétitive ;
- Réduisent les émissions polluantes, renforcent la résilience climatique et l'adaptation aux événements climatiques extrêmes ;
- Accélèrent la transition vers des sources d'énergie propres, renouvelables et efficaces.

La liste complète des appels à projets 2025 est disponible ICI.

Conditions d'éligibilité

Toute **entité juridique** basée dans l'Union européenne ou dans un pays associé au programme LIFE est éligible.

Les projets LIFE sont particulièrement attentifs aux initiatives **réplicables et susceptibles d'être étendues**, démontrant **une innovation pratique**, **un impact mesurable** et **des bonnes pratiques**.

Les candidatures peuvent être déposées par une organisation seule ou par un consortium d'organisations européennes partenaires.

Budget

Les budgets indicatifs pour 2025 sont les suivants:

Projets d'action standard (SAPs) :

- Nature et biodiversité : **153,4 millions d'euros**
- Économie circulaire et qualité de vie : **73 millions d'euros**
- Atténuation du changement climatique et adaptation : **61,5 millions d'euros**
- Nouvelle initiative du Bauhaus européen : **4 millions d'euros**
- Gouvernance environnementale : **7,5 millions d'euros**

Subventions d'action de coordination et de soutien (CSAs) :

- Transition vers une énergie propre : **91,4 millions d'euros**

Projets stratégiques intégrés (SNAPs/SIPs) :

- **158 millions d'euros**

Assistance technique pour la préparation de projets SIP/SNAP (TA-PP), réplication (TA-R) ou priorités législatives et politiques (PLP) :

- **30 millions d'euros**

Le taux de financement varie en fonction du type de projet et du sous-programme. Par exemple:

Pour les projets traditionnels, le taux de financement est généralement de **55 %** des coûts éligibles.

Les projets intégrés peuvent bénéficier d'un taux de financement plus élevé, pouvant atteindre jusqu'à **75 %** des coûts éligibles

Bailleur de fonds

- **European Commission**

Mots-clés

Changement climatique | Economie Circulaire | Europe | Nature et biodiversité

Contacts SynHERA

- Cristina BRANDINI (brandini.c@synhera.be)

Critères de sélection

Quatre critères seront tenus en considération:

- Pertinence
- Impact
- Qualité
- Ressources